

Communiqué de presse

Des parents et enfants roms invités à l'Assemblée nationale pour réclamer le droit à l'éducation pour tous

En France, tous les enfants, français ou étrangers, sont censés bénéficier d'un égal accès à l'instruction (préambule de la Constitution de 1946, art. 13) qui s'impose pour eux comme obligatoire entre six et seize ans (Code de l'Education, art. L131-1). Aujourd'hui, autour de 5000 enfants ne sont pas scolarisés. Il s'agit pour l'essentiel d'enfants roms vivant en squats ou bidonvilles.

Les parlementaires **Michel Billout** (sénateur PC de Seine-et-Marne), **François de Rugy** (député Vert de Loire-Atlantique), **Jean-Patrick Gille** (député PS d'Indre et Loire), **Madame Odette Terrade** (sénatrice PC du Val-de-Marne) et **Noël Mamère** (député de Gironde) ont donc convié à une **conférence de presse**, des familles roms, des représentants associatifs et des syndicats enseignants pour apporter un éclairage sur cette situation et situer les responsabilités.

Mercredi 10 février à 11h30
7ème bureau de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université - 75007 Paris

A cette occasion sera présentée une étude, réalisée sur la base d'une importante enquête de terrain, qui détaille les obstacles et l'ampleur du phénomène sur plusieurs agglomérations.

Contact presse : Chloé Faouzi - Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Tél : 06- 35 52 85 46 / Fax : 01 40 35 12 40
chloe.faouzi@romeurope.org

Les journalistes accrédités entreront par le 33, quai d'Orsay
Les personnes non accréditées devront obligatoirement s'inscrire (dans la limite des places disponibles)
à l'adresse mail ci-dessus et se munir d'une pièce d'identité